

# **Philippe Van Parijs**

## **L'Éthique comme engagement**

**« Parmi cent autres, une initiative de grande valeur symbolique  
La Chaire Hoover d'éthique économique et sociale »**

in *Une Aventure universitaire* (G. Ringlet ed.), Louvain-la-Neuve: Université catholique de Louvain & Bruxelles: Racine, 2000, pp. 255-260.

Créée en 1991 à l'initiative du recteur Pierre Macq et grâce à une dotation de la Fondation Hoover pour le développement de l'Université catholique de Louvain, la Chaire Hoover d'éthique économique et sociale s'est assigné deux objectifs. D'une part, stimuler une réflexion éthique au sein de la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques de l'UCL et y promouvoir une recherche et un enseignement qui fassent place à une telle réflexion. D'autre part, contribuer à un débat public clair et informé sur les questions éthiques qui se posent à notre société dans les domaines relevant des disciplines de la Faculté.

### **I. LES ACTIVITES**

Au service de ces objectifs, la Chaire Hoover s'est progressivement dotée d'un certain nombre d'instruments qui se renforcent mutuellement. Dès le départ, ses orientations ont été déterminées par un Comité permanent incluant notamment, outre le responsable de la Chaire, le Doyen de la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques et un représentant de chacun de ses départements, de la Faculté de philosophie et de la Faculté de théologie. Dès le départ également, les activités de la Chaire ont été annoncées et relayées dans un bulletin d'information paraissant au début de chaque semestre et désormais également disponible sur le web (<http://www.etes.ucl.ac.be>).

Ces activités sont pour la plupart de deux types. D'une part, des "midis de l'éthique" rassemblent quatre fois par semestre, autour d'une question concrète controversée et de deux orateurs invités, un public dont le noyau est composé de membres académiques et scientifiques de la Faculté. D'autre part, des ateliers ou *workshops*, souvent organisés (en français ou en anglais) en collaboration avec d'autres centres de recherche de l'UCL ou d'ailleurs, rassemblent, à partir de textes préalablement diffusés et avec la participation d'intervenants belges et étrangers, un ensemble pluridisciplinaire de personnes s'intéressant activement à

un même thème. A ce socle d'activités mis en oeuvre dès 1991 se sont encore ajoutés en 1994 les "Hoover fellowships", attribués chaque année à des professeurs ou chercheurs postdoctoraux étrangers désireux de venir passer une période prolongée à la Chaire Hoover; et en 1995 un diplôme d'études complémentaires en éthique économique et sociale.

De temps à autre, la Chaire Hoover organise aussi des événements exceptionnels touchant un public plus large. Ainsi, en novembre 1991, la séance inaugurale fut l'occasion de se mettre à l'écoute des interpellations de diverses personnalités du monde économique, politique et social. Et en décembre 1996, le cinquième anniversaire de la Chaire fut ponctué par un vaste colloque international sur le thème " Repenser (radicalement ?) la solidarité ”.

En outre, la Chaire Hoover veut contribuer à créer, au sein de la communauté universitaire de l'UCL, un espace de discussion serein sur des questions éthiques qui la divisent. Ainsi, elle s'est activement associée, en décembre 1998, au débat contradictoire auquel s'est prêtée Khalida Messaoudi, récipiendaire d'un doctorat honoris causa contesté sur le thème des droits de l'homme. Et en avril 1999, elle a pris sur elle d'organiser une rencontre entre la communauté universitaire de l'UCL et le président de son Conseil d'administration François Cornélis, récemment nommé vice-président de Total-Fina, en partant du problème de cohérence soulevé par l'appel au boycott de Total, grand investisseur en Birmanie, par l'opposante birmane Aung Suu Kyi, à qui l'UCL venait également d'attribuer un doctorat honoris causa.

Aux activités organisées à l'UCL s'en ajoutent d'innombrables autres organisées par des tiers, en Belgique et à l'étranger, auxquelles les membres de la Chaire sont invités à participer – et s'efforcent de participer dans la mesure de leurs possibilités. Il peut s'agir d'initiatives purement académiques, mais aussi très souvent d'initiatives extérieures au monde universitaire, d'ATD–Quart Monde au Conseil supérieur des finances, du mouvement Baha'i aux Mutualités chrétiennes.

## **II. LA DEMARCHE**

Les thèmes sur lesquels les membres de la Chaire Hoover sont ainsi amenés à réfléchir sont extrêmement divers. Ils vont de la dette du Tiers-Monde à l'usage de l'internet, de la configuration du système électoral au financement des cultes, de la justice entre générations à la discrimination sexuelle. Quelle que soit la question abordée, le "style" de la Chaire consiste à combiner l'explicitation

critique de principes éthiques et la formulation de propositions plus ou moins radicales visant à améliorer, à l'aune de ces principes, la situation présente.

Une telle démarche, à la fois réflexive et prospective, n'est pas exactement une nouveauté à l'Université de Louvain, y compris sur ce qui a été le thème principal des activités de recherche de la Chaire au cours de ses premières années d'existence, la solidarité institutionnalisée. C'est en effet sous la signature d'un professeur de Louvain, le grand humaniste Juan Luis Vives, que paraît en 1526 un ouvrage qui formule et défend pour la première fois l'idée — révolutionnaire pour l'époque — de substituer à la charité privée l'assistance publique aux pauvres. Pour Vives, l'assistance publique ainsi instaurée continuerait certes à se fonder sur l'obligation judéo-chrétienne de charité - et ne serait du reste alimentée que par des aumônes volontaires. Mais elle serait selon lui beaucoup plus efficace que l'assistance privée, du fait qu'elle pourrait être bien mieux ciblée - sur tous les nécessiteux et seulement eux - et en outre s'associer aisément à la légitime exigence de prestation d'une contrepartie en travail. Car "à nul pauvre qui, par son âge et sa santé peut travailler, on ne doit permettre de rester oisif".

Quoique différente quant à son contenu, au contexte qui la motive et à l'argumentation qui la soutient, l'idée défendue par Vives est loin d'être sans lien avec l'idée d'allocation universelle, qui a fait l'objet, à la Chaire Hoover, d'une attention particulière. Dans les deux cas, la radicalité de la proposition est telle qu'il ne suffit pas, pour en plaider la cause, d'énumérer les absurdités du statu quo, ni d'aligner les gains d'efficacité que la proposition permettrait. Il faut aussi et surtout contrer la résistance morale de ceux qui seraient prêts à s'accommoder d'une inefficacité considérable pour éviter que ne se mette en place cette abomination morale que constitue un droit au revenu - assorti de multiples conditions chez Vives, inconditionnel dans le cas de l'allocation universelle. Voilà pourquoi plus de la moitié du *De subventionem pauperum* était consacré à une justification théologique de l'obligation individuelle et collective d'assurer la subsistance de chacun. Voilà aussi pourquoi la discussion sur l'allocation universelle, partout où elle est apparue, a d'emblée inclus un important volet éthique. Explicitement normative et résolument prospective, la démarche de Vives reste ainsi exemplaire. Elle l'est aussi en ce qu'elle refuse de s'imposer la contrainte étroite du "politiquement possible". Il s'agit au contraire d'oser "venir trop tôt", d'explorer sans complexes le politiquement impossible, voire le politiquement inimaginable, et de le soumettre - avec ouverture mais sans complaisance - au crible d'une discussion critique qui articule les valeurs autant qu'elle mobilise les faits. Ainsi finit-on parfois - heureusement pas toujours - par rendre politiquement possible ce qui ne l'était pas.

Bien plus près de nous, il y a deux grandes figures intellectuelles, très différentes l'une de l'autre, dans le sillage desquelles la Chaire Hoover a souhaité, dès sa création, se placer. D'une part, le chanoine Jacques Leclercq, professeur à l'Institut supérieur de philosophie de l'UCL de 1931 à 1961, dont notre Faculté venait alors de choisir le nom pour désigner sa Salle du Conseil. D'autre part, Amartya Sen, à qui elle venait de décerner un doctorat honoris causa pour sa contribution au dialogue entre éthique et science économique.

Par leur style et par leur trajectoire, Sen et Leclercq sont très différents. Mais les exemples qu'ils nous offrent ne sont pas incompatibles. Si la référence à Leclercq constitue pour la Chaire Hoover le rappel constant que les objectifs qu'elle s'assigne pourront être mieux poursuivis si elle ne néglige pas son enracinement local, la référence à Sen implique l'exigence de penser à l'échelle planétaire, mais aussi de recourir au langage et aux outils intellectuels rigoureux que requiert aujourd'hui, dans notre domaine, l'insertion dans la communauté académique internationale. Mais au-delà de ces différences, Leclercq et Sen sont l'un et l'autre, comme Vives du reste, des exemples d'*universitaires engagés* au sens où, à la Chaire Hoover, nous voulons, nous devons nous aussi en être, en susciter, en former.

Un universitaire engagé, en ce sens, c'est tout le contraire d'un scribe obséquieux à la solde d'une hiérarchie religieuse, d'un parti politique ou d'un riche sponsor. Ce n'est pas davantage un cajoleur empressé des préjugés de l'opinion publique ni un provocateur professionnel qui n'aime rien autant que de faire sensation. C'est quelqu'un à qui la société donne la liberté, et donc la responsabilité, d'exprimer ses convictions, sans jargon ni faux-fuyants, au mieux de sa compétence et à la lumière de jugements de valeur qu'ils n'a pas à dissimuler frileusement mais au contraire à expliciter sans pudeur. C'est quelqu'un à qui il incombe de dire ce qu'il pense et pourquoi il le pense, même et surtout quand cela dérange, sans hargne et sans passion, avec toute la redoutable sérénité que confère la recherche sincère, intransigeante, de ce qu'exige la justice et veut la vérité.

**Philippe Van Parijs**

Professeur ordinaire à la Faculté des sciences économiques, politiques et sociales  
Responsable de la Chaire Hoover d'éthique économique et sociale

[Photo 1: couverture livre Nash ou meilleure photo de Hoover]

## **Herbert Hoover**

*En 1914, bien avant de devenir président des Etats-Unis, Herbert Hoover est un homme d'affaires résidant à Londres. Dès le déclenchement de la première guerre mondiale, il prend à coeur le sort de la population belge menacée de famine par l'effet de l'occupation allemande et du blocus des alliés. Ce que Hoover appelle lui-même "la plus grande opération humanitaire de tous les temps" laisse, à la fin de la guerre, des profits substantiels. A la suggestion d'Emile Francqui, qui a coordonné la distribution des secours en Belgique, Hoover décide d'affecter ces profits à la promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Belgique, avec deux priorités: briser l'isolement du monde scientifique belge par l'envoi de chercheurs belges dans les grandes universités américaines et lutter contre le sectarisme qui empêche toute collaboration entre les universités belges. C'est ainsi que voient le jour la Belgian-American Educational Foundation, la Fondation Universitaire, la Fondation Hoover pour le développement de l'Université libre de Bruxelles et la Fondation Hoover pour le développement de l'Université catholique de Louvain. C'est une partie du patrimoine de cette dernière fondation qui a permis la création de la Chaire Hoover et ultérieurement le financement des Hoover fellowships.*

[Photo 2: photo week-end]

### **Week-end résidentiel du DEC en éthique économique et sociale Maison de l'UCL à Matagne-la-Petite, 13 mai 1999**

*Créé en 1995 sur le modèle de l'ancien baccalauréat spécial en philosophie, le diplôme d'études complémentaires en éthique économique et sociale s'adresse à des diplômés ou étudiants de toute discipline, et tout particulièrement à ceux, parmi eux, qui cherchent à s'orienter dans notre société et dans notre monde, pour pouvoir y travailler et y agir en cohérence avec leurs convictions, avec conscience et lucidité, sans fanatisme ni fatalisme. Articulant un cours général d'éthique économique et sociale, des prérequis en philosophie morale, en économie politique et en histoire de la pensée, des exercices intégrés réservés aux étudiants du programme et un ensemble de cours à option plus spécialisés, il peut être étalé sur trois années académiques. Chaque année, les exercices intégrés se terminent par un week-end résidentiel, auquel participent également les chercheurs et visiteurs de la Chaire Hoover. [Renseignements: <http://www.etes.ucl.ac.be>]*

[Photo 3: Album]

### **Séance inaugurale de la Chaire Hoover 22 novembre 1991**

*En guise d'inauguration officielle de ses travaux, la Chaire Hoover a invité quelques personnalités issues d'organisations oeuvrant pour la défense des intérêts des travailleurs et*

*des employeurs, du Tiers-Monde et du Quart-Monde, ainsi que les ministres des affaires sociales et des finances. Il leur était demandé de réagir sans complaisance aux deux questions suivantes: (1) L'éthique a-t-elle quelque importance dans l'économie et la société telles qu'elles sont? (2) Une démarche universitaire en la matière peut-elle avoir quelque utilité? Les actes de cette séance inaugurale sont incorporés dans l'ouvrage collectif Ni Ghetto ni tour d'ivoire. L'éthique économique et sociale aujourd'hui, Louvain-la-Neuve: Academia, 1993.*

**[Photo 4: Album]**

**Albert Jacquard et Anthony Atkinson docteurs honoris causa  
20 décembre 1996**

*Est-il possible de mériter la toge tout en se retroussant les manches? Est-il possible, sans trahir les exigences académiques les plus hautes, de sortir du confort des tours d'ivoire — austères peut-être mais douillettes tout de même —, de s'aventurer sur la place publique et d'y dire ce qu'à la lumière de ses analyses et de ses valeurs on croit devoir dire, même lorsque cela ne plaît pas aux pouvoirs en place, même quand ce n'est pas dans l'air du temps? Que ce soit possible, quoique difficile, Albert Jacquard (INED, Paris) et Anthony Atkinson (Nuffield College, Oxford) en ont fait la preuve. Dans des styles très différents, qui ne traduisent pas seulement le contraste entre la passion française et le flegme britannique, leur oeuvre et leur action illustrent la tension entre les deux pôles de cette ambition, entre l'audace dérangeante du prophète et la patiente rigueur du chercheur. Pour la Chaire Hoover, qui partage cette double ambition, elles fournissent dès lors de précieux et encourageants exemples, que son cinquième anniversaire lui a permis de saluer.*

**[Photo 5: Album]**

**Panel de clôture du colloque  
"Repenser (radicalement?) la solidarité"  
21 décembre 1996**

*Quels sont les principaux défis auxquels les divers aspects de l'Etat-Providence sont aujourd'hui confrontés? Quelles propositions novatrices peuvent nous aider à y faire face? En s'attaquant à ces questions, le colloque marquant le cinquième anniversaire de la création de la Chaire Hoover avait pour objectif d'illustrer la démarche prospective et pluridisciplinaire que celle-ci entend promouvoir, une démarche qui accorde une importance primordiale à une réflexion critique sur les principes éthiques auquel le débat public fait inévitablement appel pour identifier les problèmes et justifier les solutions. Lors du panel de clôture, Anthony Atkinson et Albert Jacquard, fraîchement promus docteurs honoris causa, avaient pour tâche d'interpeller, chacun à sa manière, quelques personnalités politiques belges de premier plan.*

*[Les interventions aux sessions plénières du colloque ont pris la forme d'un numéro spécial de La Revue nouvelle n°5-6, mai-juin 1997.]*

**[Photo 6: photo fournie par le REUL]**

## **Débat public avec Khalida Messaoudi, 2 décembre 1998**

*1998 était l'année du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le Conseil académique de l'UCL avait dès lors décidé de choisir ce thème pour la sélection de son traditionnel trio de doctorats honoris causa lors de la fête patronale du 2 février. Parmi les personnalités retenues, Madame Khalida Messaoudi, députée algérienne, en raison de son combat en faveur des droits de la femme. Suite à des événements particulièrement tragiques en Algérie, la cérémonie est remise au mois de décembre. Après discussion, le Conseil académique confirme son choix. Mais cette décision est loin de faire l'unanimité au sein de la communauté universitaire, notamment en raison de l'intransigeance reprochée à Khalida Messaoudi, ainsi qu'au parti dont elle est membre, face aux tentatives de régler pacifiquement le conflit algérien. Afin que les questions de fond soulevées par ce choix puissent être librement abordées, les autorités académiques prennent dès lors l'initiative d'organiser un débat public avec la communauté universitaire et chargent le responsable de la Chaire Hoover de l'animer. La Chaire est heureuse de s'associer à de telles initiatives. Elle partage le souci de ne pas éluder les questions difficiles et controversées et la volonté de les aborder dans le climat serein que requiert une réflexion commune intelligente et informée.*

[Photo 7: fac simile de l'édition originale]

### **Juan Luis Vives (1492-1540), *De Subventione Pauperum***

*Né à Valence en 1492 d'une famille de juifs convertis, Juan Luis Vives quitte l'Espagne pour faire des études de philosophie à la Sorbonne. Ecoeuré par les futilités de la scolastique décadente et peu désireux de retourner dans son pays où sa famille est persécutée par l'Inquisition, il quitte Paris pour Louvain en 1519. Il demeurera dans nos contrées jusqu'à sa mort en 1540, à l'exception de deux séjours à Oxford, rendus pénibles par les événements qui déboucheront sur l'exécution, en 1535, de son ami et protecteur Thomas More. Publié en 1526 à l'intention des bourgmestres et échevins de Bruges, son *De Subventione Pauperum* est le premier traité de politique sociale, le premier grand livre de l'Etat-Providence.*

[Photo 8: Couverture du numéro de la *Revue nouvelle* d'avril 1985]

### ***L'allocation universelle***

*Quelques siècles après Vives, la garantie de la subsistance par les pouvoirs publics a pris, dans des pays comme la Belgique, une forme plus ample et plus généreuse que celle que Vives proposait, notamment par son incorporation dans un robuste système d'assurances sociales. Mais ce succès en matière de pauvreté peut avoir un revers en matière de chômage. Le fait même que ceux qui sont sans emploi puissent durablement percevoir un revenu de remplacement rend difficile, dans les conditions qui sont aujourd'hui les nôtres, de créer un nombre adéquat d'emplois suffisamment rémunérés pour qu'ils valent la peine d'être proposés aux chômeurs ou activement recherchés par eux. Pour s'attaquer à la racine du*

*chômage sans aggraver la pauvreté, il s'impose dès lors peut-être d'envisager une modernisation radicale de nos systèmes la protection sociale. C'est dans cette optique qu'en 1984 le Collectif Charles Fourier, un groupe principalement composé d'économistes de l'UCL, a proposé, en lui donnant le nom d'allocation universelle, une idée aussi radicale pour notre temps que l'assistance publique l'était pour l'époque de Vives: l'attribution à tout citoyen d'un revenu inconditionnel, sans condition de ressources ni obligation d'être demandeur d'emploi. Après avoir obtenu le prix Agora Travail de la Fondation Roi Baudoin (novembre 1984) et publié un numéro spécial de la Revue nouvelle (avril 1985), le Collectif Charles Fourier a organisé à Louvain-la-Neuve en septembre 1986 le premier colloque international de ce qui allait alors devenir le Basic Income European Network (BIEN), dont la Chaire Hoover abrite encore les archives et édite le bulletin d'information (<http://www.etes.ucl.ac.be/BIEN/bien.html>).*

**[Photo 9: couverture]**  
***Real Freedom for All***

*Comme l'idée d'assistance publique de Vives, l'idée d'allocation universelle a soulevé, dans de multiples variantes, des objections éthiques fondamentales, auxquelles il a fallu répondre par une argumentation systématique. Quant au contenu comme à la forme, cette argumentation est certes très différente de celle développée par Vives. En particulier, dans nos sociétés irréversiblement pluralistes, l'appel à l'écriture n'a plus exactement le même poids qu'à la Renaissance. Et la langue dans laquelle il est le plus efficace de s'exprimer pour être entendu de la communauté internationale n'est plus non plus la même. Mais à l'époque de Vives comme aujourd'hui, il est une question fondamentale que l'argumentation ne peut éluder. N'avons-nous vraiment droit à notre pain que si nous l'avons gagné à la sueur de notre front? Ou bien au contraire, à l'instar des oiseaux des champs, "qui ne sèment ni ne moissonnent", pouvons-nous nous prévaloir d'un droit inconditionnel à un modeste revenu — du moins pour autant que ce droit puisse être viablement accordé à tous?*

**[Photo 10: Archives UCL ?]**  
**Jacques Leclercq**

*Agacé par l'alternative entre théorie abstraite et casuistique futile qu'avait à offrir la philosophie morale louvaniste de son temps, soucieux de se mouiller dans la discussion des questions concrètes, résolu à engager le dialogue avec des personnes activement engagées dans les milieux économiques, politiques et sociaux, obstinément ouvert à tout ce que les sciences sociales contemporaines avaient à offrir à la réflexion éthique, Jacques Leclercq (1891-1971) a pratiqué, dans les termes d'André Molitor, "une pensée adulte aussi éloignée d'un criticisme stérile que d'un conformisme peureux". En particulier, son souci d'articuler sur sa démarche de philosophe moral une réflexion politique sur l'avenir de la Wallonie, de Bruxelles et de la Belgique font de Jacques Leclercq un rappel permanent de l'importance de ne pas négliger, parmi les diverses tâches d'une chaire d'éthique économique et sociale, celle de s'engager activement dans le débat public sur le destin du pays et des régions dans lesquels l'Université est implantée.*

[Photo 11: Oxfam juin 99 ?]

## **Amartya Sen**

**avec Jean Drèze à l'occasion d'un workshop coorganisé par Oxfam-Solidarité et la Chaire Hoover, Bruxelles, 27 juin 1999**

*Professeur à la London School of Economics, à Oxford et à Harvard avant de devenir Master de Trinity College, Amartya Sen est devenu docteur honoris causa de la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques de l'UCL en novembre 1989 et a obtenu le prix Nobel d'économie en octobre 1998. Ses livres incluent On Economic Inequality (1973), Hunger and Public Action (1991, avec Jean Drèze), Inequality Reexamined (1992) et Development as Freedom (1999). Il y combine, avec une limpidité et une virtuosité exceptionnelles, la maîtrise des outils formels de la théorie économique contemporaine, la prise en compte des développements récents de la philosophie politique analytique mais aussi le souci de pertinence pour les problèmes sociaux les plus aigus de l'heure, à commencer par celui de la famine dans le monde. En juin 1999, Amartya Sen a accepté de participer, avec son co-auteur Jean Drèze, à un workshop intensif sur l'interdépendance entre la sécurité alimentaire, le développement et la liberté, co-organisé à Bruxelles par Oxfam-Solidarité, la FUCID (Namur) et la Chaire Hoover.*